

Secrétariat général du gouvernement

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-
Calédonie

Nouméa, le 19 octobre 2021

Inspection de l'Enseignement Primaire
de la 2^{ème} circonscription

19, avenue du Maréchal Foch
BP M2 – 98 846 Nouméa
Tél. : 25.56.30 - Fax : 23.98.19

Jean-Marc HUC
Inspecteur de l'enseignement primaire de la 2^{ème}
circonscription

Note interne n°4

Objet : Retour des élèves à l'école le 25 octobre et priorité pour la dernière période de l'année.

Annexes :

Annexe 1 : calendrier de gestion des projets d'aménagement de la scolarité.

Annexe 2 : quelques chiffres pour suivre le retour des élèves à l'école.

Pièce jointe :

- PJ1 : rôle de l'équipe de circonscription.
- PJ2 : rôle des membres du DESED
- PJ3 : gros plan sur les enjeux de la classe de CP.

Les élèves vont retrouver leur enseignante ou leur enseignant le lundi 25 octobre prochain en demi-groupes. Ce retour, les équipes y travaillent déjà depuis lundi 11 octobre dernier. Tout est à ce jour prévu pour réussir « cette nouvelle rentrée » et ce grâce à l'implication de toutes les équipes pédagogiques animées par les directions d'école.

Les enjeux de cette rentrée ont été clairement énoncés par les responsables de la DENC et de la DES. Enjeu sanitaire tout d'abord puisqu'il s'agit de préserver la santé des élèves et des adultes par la mise en œuvre du protocole sanitaire. Enjeu social ensuite, puisqu'il est demandé aux enseignants d'être attentifs à la situation des enfants dont un proche aurait pu être frappé par la maladie. Les psychologues scolaires seront dans ce domaine les personnes ressources par excellence. Enjeu pédagogique enfin, puisque notre défi commun est de faire redémarrer l'école avec toutes ses composantes habituelles. C'est dans ce dernier domaine que l'équipe de circonscription peut vous accompagner.

Redémarrer l'école, c'est offrir à nouveau aux élèves le cadre sécurisant de leur classe en organisant un retour progressif à la « normalité » même si l'application du protocole sanitaire modifiera substantiellement l'organisation de la journée et les modes de déplacements.

Redémarrer l'école le 25 octobre prochain c'est pour les équipes pédagogiques, aborder collectivement deux grandes questions : celle du « QUOI enseigner » et celle du COMMENT l'enseigner ?

La question du « QUOI enseigner » suppose pour l'enseignant.e de prendre le temps de faire le point sur les acquis de ses élèves pour être en mesure de programmer les apprentissages sur la dernière période de l'année scolaire. Sachant que « tous les points du programme » ne pourront être abordés, un report de l'enseignement de certaines notions sur l'année 2022 peut d'ores et déjà être envisagé. Le dernier conseil des maîtres de cycle de l'année permettra de faire le point sur les progrès des élèves, de

commencer à élaborer les programmations de la première période de l'année 2022 et de formaliser les PSI des élèves les plus fragiles (« PSI passerelles »).

Notons que ces changements entraînent une modification conséquente de la gestion des parcours scolaires des élèves. Les programmations étant reconsidérées à l'échelle des deux années 2021 et 2022 du fait du confinement et ce, pour l'ensemble des élèves, les projets de maintien sont aujourd'hui, sauf cas très exceptionnels, caduques.

La question du « COMMENT enseigner » amènera les équipes enseignantes à relever deux défis. Le premier, celui de la différenciation, n'est pas nouveau. Le second, celui de l'hybridation de l'enseignement, l'est davantage.

Le premier défi à relever sera celui de la prise en compte de la diversité des élèves. On peut en effet anticiper le fait que le confinement ait pu accentuer les écarts entre les enfants quant aux acquis scolaires. La reprise de l'école permettra d'objectiver ces écarts. En tout état de cause la question de la prise en charge de cette diversité par la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée sera prégnante dans la pratique des enseignants durant la période à venir. La conseillère pédagogique référente de votre école vous aidera à élaborer des dispositifs de différenciation qui permettront de faire progresser tous les élèves tout en maintenant des temps d'enseignement commun à tous les enfants nécessaires pour éviter une logique de « développement séparé » des élèves. Les enseignantes spécialisées seront également à vos côtés pour vous aider à évaluer les acquis des élèves les plus fragiles déjà repérés avant le confinement et mettre œuvre les dispositifs d'aide spécialisée dans le respect du protocole sanitaire.

Le second défi à relever est celui de l'hybridation de l'enseignement. Et ce défi, nous allons le relever ensemble. Les prescriptions de nos institutions de tutelles qui cadrent le retour des enfants à l'école mettront les enseignants.es dans une situation professionnelle inédite : c'est la première fois que vous serez amenés à enseigner en même temps à des enfants présents dans la classe et à des élèves restés à leur domicile. Pour vivre sereinement cette évolution professionnelle et en faire un objectif stimulant, on peut retenir trois principes qui pourront structurer notre travail commun : réalisme, agilité, ergonomie.

Réalisme tout d'abord. Nous savons que l'enseignement en présentiel est inégalable. L'enseignement à distance surtout dans cette période de découverte et de mise en œuvre, pourra ne pas satisfaire les exigences que s'imposent ordinairement les enseignants. Aussi, pour éviter le désappointement et la déception, il s'agira de bien « calibrer » vos objectifs aux contraintes matérielles auxquelles vous serez confrontés sans dévaloriser le rendu. Et sait-on jamais, le métier d'enseignant étant un métier de création, vous trouverez peut-être des modalités d'enseignement à distance qui pourront être ré-utilisées en période ordinaire enrichissant ainsi votre « boîte à outils professionnelle ». Réalisme aussi quant au rythme de mise en œuvre de ce changement de pratique. La construction de cet enseignement « hybride » se fera progressivement, par étapes, en traitant les situations les plus simples avant les plus compliquées, les plus fréquentes avant les plus rares.

Réalisme d'abord, agilité ensuite. Le nombre d'élèves à instruire en présentiel ou en distanciel risque de varier régulièrement d'une journée à l'autre, contrairement à la situation habituelle caractérisée par un taux d'absence relativement stable. Parallèlement, l'équipement « technologique » des familles s'avèrera très certainement contrasté ce qui influera sur les pratiques pédagogiques. Les modalités de mise en œuvre de la continuité pédagogique vont donc s'adapter à ces différents paramètres. Les enseignants utiliseront selon les situations de classe et selon l'équipement des enfants, différents supports et différentes technologies : le support papier ; le support numérique par courriel, sur l'ENT de l'école, sur un blog ou un padlet de classe ; la visioconférence en relation « synchrone » pour certains élèves ; le lien par téléphone pour d'autres enfants. Mais si les outils utilisés pourront varier et devront s'adapter régulièrement à la situation des élèves, nous devons trouver les moyens de stabiliser les démarches et de circonscrire les temps consacrés à cet enseignement hybride pour que chaque enseignant dispose d'un modus operandi personnalisé, facile à utiliser malgré la complexité de la situation de sa classe, en un mot « ergonomique » !

Réalisme d'abord, agilité ensuite, « ergonomie » enfin. L'enjeu pour nous tous, sera de trouver des organisations de classe et des démarches d'enseignement permettant de s'adresser à tous les élèves, ceux à domicile comme ceux présents en classe et ce, durant la journée de classe. Il ne s'agit de reporter les interactions avec les élèves qui restent chez eux en dehors de ce temps de classe. Cette organisation ne serait profitable ni aux enfants ni à leurs enseignants.e.s !

Ergonomie aussi quant au principe de mise en œuvre de ce changement de pratique. Tout partira de vous et de vos pratiques actuelles. Vos pratiques, déjà éprouvées, forment le socle que vous pourrez aménager pour inclure les enfants qui resteront chez eux.

Dans cette entreprise nouvelle et ambitieuse, tous les acteurs de l'école sont engagés. Vous trouverez ainsi en pièce jointe les liens vers les sites ressources ainsi que les documents présentant la contribution des membres du DESED et de l'équipe de circonscription.

La formation sera notre principal levier. Les conseillères pédagogiques et moi-même restons donc à votre entière disposition pour vous présenter les outils existants et vous aider à les décliner dans vos écoles et dans vos classes. Ce va et vient entre théorie d'une part, pratiques d'école et de classe d'autre part peut devenir un puissant moyen de répondre aux nouveaux défis de l'école calédonienne.

L'Inspecteur de l'enseignement primaire
de la 2^{ème} circonscription
Jean-Marc Huc

ANNEXE 1 : CALENDRIER DE GESTION DES PROJETS D'AMENAGEMENT DU PARCOURS SCOLAIRE D'UN ELEVE.

→ Le 29/10/2021 : Transmission du tableau recensant les propositions d'aménagement du parcours scolaire à Caroline Chevillon (caroline.chevillon@gouv.nc)

→ Le 01/11/2021 : transmission aux écoles concernées du planning d'organisation de la commission

→ Le 5/11/2021 après-midi : réunion de la « Commission de Circonscription des Parcours Scolaires ». Transmission des fiches situation avec la validation de l'IAP aux écoles.

→ Le 10/11/2021 : transmission de la proposition d'aménagement du parcours scolaire aux parents. Début de la période de 7 jours durant laquelle les parents peuvent faire appel de la proposition du conseil des maîtres auprès de l'inspecteur.

ANNEXE 2 : QUELQUES CHIFFRES POUR SUIVRE LE RETOUR DES ELEVES A L'ECOLE (chiffres à communiquer par la direction à l'IAP si possible pour le 15 novembre en renseignant le texte ci-dessous).

- Indicateur pour mesurer le degré de fréquentation scolaire et son impact sur l'enseignement (hybridation de l'enseignement).
Absentéisme : moyenne par semaine
 - Semaine du 25 au 29 octobre
 - Semaine du 2 au 5 novembre
 - Semaine du 8 au 12 novembre
- Indicateur pour mesurer l'impact des effets socio-affectifs du confinement (priorité 2 définie par la DENC : « l'école doit assurer l'accueil de tous les élèves qui en ont besoins).
Nombre d'enfant ayant perdu des proches ou dont la situation de vie s'est détériorée du fait du confinement.
- Indicateurs pour mesurer les inégalités scolaires et leur dynamique due au confinement (priorité 3 de la DENC : lutter contre les inégalités scolaire).
 - Nombre d'enfants en difficulté
 - Avant le confinement
 - Après le confinement.
 - Nombre d'enfants à compétences remarquables
 - Avant le confinement
 - Après le confinement.